

(fenêtres) sur.Nièvre

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Christophe Bolle

La fin de l'année scolaire arrive à grands pas. C'est l'heure des bilans. Arrêtons-nous un instant et posons-nous « LA » question : qu'est-ce qui a changé positivement dans notre quotidien de prof des écoles cette année ?

Les rythmes scolaires ? L'IA-DASEN dresse un bilan positif concernant les apprentissages des écoliers. Mais sur quels indicateurs s'appuie-t-il pour l'affirmer ? Et pour les enseignants, quels bénéfices ?

Les nouveaux programmes ? Reportés à la rentrée 2015 pour la maternelle et 2016 dans l'élémentaire.

Les APC ? Maintenues.

La formation ? Pas vu...

La mobilité ? Quasiment impossible chez nous, tant entre départements qu'à l'intérieur. Et on ne parle même pas des demandes de temps partiel, de dispo, de formation, de détachements, pratiquement toutes refusées...

Les conditions de travail ? Inchangées, voire... dégradées ! Pour mémoire, notre département avait « rendu » l'an dernier 5 postes pour ... 11 élèves en moins, suite à une « erreur » dans les prévisions.

Nos salaires ? Pour qui n'a pas eu la chance de bénéficier d'une promotion cette année, ils sont... en baisse. Avec un gel du point d'indice prolongé (au moins) jusqu'en 2017...

Notre école a besoin d'enseignants formés, reconnus, respectés et rémunérés à leur juste valeur. D'ores et déjà la prochaine rentrée se prépare dans des conditions qui ne permettront pas d'améliorations pour l'école et pour ses personnels. C'est pour cette raison que Le SNUipp-FSU lance une alerte pour la rentrée.

N°207
Juin 2014

Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 20/06/2014



PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES

P.4



<http://58.snuipp.fr>

Tél. : 03 86 36 94 46
Courriel : snu58@snuipp.fr

Sommaire : P.2 : carrière : mouvement, prérentrée P.3 : actu : programmes, CH-SCT P.4 : métier : plus de maîtres que de classes

SNUipp FSU
Fédération Syndicale Unitaire

BRÈVES

Le chiffre du mois :

34

Comme le nombre de collègues de la Nièvre promus à la hors classe à la rentrée prochaine. Un progrès (21 l'an dernier, 13 en 2012), du à la hausse du ratio porté à 4 % des promouvables cette année. Mais encore bien insuffisant par rapport aux certifiés... Le dernier promu cette année possède un barème de 41,5 points, et les personnels au même barème sont départagés à l'AGS. Nous contacter pour savoir si vous êtes promus.

EXEAT : morne plaine...

C'est plutôt (et malheureusement) calme pour les changements « manuels » de département. En effet, sur 44 collègues qui ont demandé à quitter la Nièvre, l'IA-DASEN n'a accordé pour le moment que deux échanges avec la Saône-et-Loire et l'Ardèche. Un troisième avec l'Yonne devrait se faire à la rentrée. Un seul autre exeat, le barème le plus important, a été accordé pour l'Ille-et-Vilaine. Pour le reste, il entend favoriser essentiellement les échanges, et verra par la suite, en fonction de l'effectif enseignant dont il disposera, s'il peut accorder d'autres exeats. Le SNUipp-FSU 58 intervient pour que les collègues en situation de rapprochement de conjoints obtiennent un exeat. Enfin, notre département a reçu 10 demandes d'ineat (collègues demandant à intégrer notre département), toutes acceptées par le DASEN.

Conseil de formation : à la saint-Glinglin ?

Le prochain conseil de formation départemental ne se réunira "pas avant fin septembre". Dans la plupart des autres départements, les conseils de formation se réunissent en juin. L'IA-DASEN a répondu qu'il n'était pas capable à ce moment-là de savoir de quoi la formation sera faite. Révélateur de l'attention portée à la formation...



MOUVEMENT : AJUSTEMENT LE 26 JUIN

Pour les TRS et les personnels sans poste, l'ajustement du mouvement a lieu jeudi 26 juin.

L'administration a refusé cette année encore, malgré les demandes répétées des élus du SNUipp-FSU, de mettre en place une véritable seconde phase avec saisie des vœux, comme de nombreux départements le font (ou recommencent à le faire).

Les collègues concernés sont nommés le jeudi 26 juin (voire le 26 août s'il n'y a pas de postes en nombre suffisant) lors d'une CAPD

« ajustement » auquel participeront vos délégués du personnel. Deux « types » de personnels seront alors affectés : les TRS et les « sans affectation ».

Les TRS seront nommés sur des postes fractionnés (compléments de temps partiel, décharges...). Tous les TRS ont pu indiquer sur une fiche quels postes et/ou quelles écoles les intéressaient. Celles et ceux qui étaient déjà en poste à titre définitif sont prioritaires s'ils souhaitent conserver le poste fractionné qu'ils occupent, s'ils en ont fait la demande, et si leurs services ne sont pas « réquisitionnés » pour les stagiaires.

Les personnels sans affectation seront nommés sur les postes vacants et les postes fractionnés restants (s'il en reste !), attribués prioritairement aux TRS. L'administration souhaite uniquement se servir des vœux exprimés au mouvement « principal » pour les affecter.

Par conséquent, pour vous aider, nous avons publié sur notre site une liste indicative des postes et des services à pourvoir à partir des informations que nous avons demandées à l'administration, et nous vous avons proposé de remplir une nouvelle fiche de vœux. Nous interviendrons lors de la CAPD du 26 juin pour que vos demandes soient prises en compte au mieux, dans le respect du barème. A noter que les indications portées sur cette fiche pourront également nous servir lors de l'ajustement de fin août.

À QUOI SERT LE SNUIPP ?

Lors de la CAPD du 5 juin dernier, quelques changements sont intervenus par rapport au projet initial du mouvement, suite à l'intervention du SNUipp-FSU 58 et grâce à la parution des barèmes. Une nouvelle fois, les élus du SNUipp-FSU 58 sont les seuls à être intervenus et avoir obtenu que le DASEN réétudie certains cas. Nous pouvons juste regretter qu'aucune réponse immédiate ne nous ait été donnée. De plus en plus, nos demandes ou propositions sont notées et il nous est régulièrement répondu que ces questions allaient être étudiées et qu'une réponse nous serait donnée ultérieurement. Dans le cas de ce mouvement, l'étude des situations que nous avons évoquées a été repoussée à la CAPD du 26 juin, soit... trois semaines plus tard. De même, les liste de services et de postes vacants ne nous ont été communiquées cette année que quelques jours avant la CAPD. Un délai qui ne nous permet pas d'exercer pleinement notre rôle de représentant du personnel...

PAS DE RÉCUPÉRATION DE LA RENTRÉE REPORTÉE

Suite à la décision ministérielle de repousser la date de la rentrée scolaire, cette journée ne sera finalement pas « ratrappée » par les enseignants des écoles. Une réponse à la demande insistante du SNUipp-FSU.



Le report de la rentrée 2014 ne sera pas rattrapé. Car de fait, le projet d'arrêté modificatif du calendrier scolaire qui a été présenté au Conseil supérieur de l'éducation ne fait à aucun moment allusion à une telle disposition. En effet, si le nouveau calendrier confirme le report de la rentrée des élèves du lundi 1er au mardi 2 septembre, il maintient la sortie scolaire au vendredi 4 juillet 2015 sans autre précision. La rentrée des enseignants est prévue quant à elle le lundi 1er septembre au lieu du vendredi 29 août. Ce nouveau calendrier scolaire est la traduction de la décision unilatérale du ministre de repousser la rentrée des enseignants et des élèves d'une journée, suite à un soi-disant "bug informatique". Cette affaire gérée de manière calamiteuse par le ministère trouve ainsi son épilogue. Il n'en reste pas moins que le sujet, hyper médiatisé, a donné une image déplorable de l'école. Dont on se serait bien passé...



PROGRAMMES : C'EST FLOU !

Le ministère vient de faire paraître une circulaire indiquant des ajustements pour la mise en œuvre des programmes d'élémentaire (du CP au CM2) effectifs à la rentrée prochaine. Malgré les modifications apportées par rapport à la version initiale, les indications restent encore bien floues et même parfois incohérentes avec une forte dissonance entre l'objectif affiché de dégager « des priorités, en précisant des interprétations » et le contenu concret des recommandations.

Le document en appelle à la transversalité dans les apprentissages, ce qui est une bonne chose. Pour autant, on peine à voir la cohérence entre les différents domaines qui ont été rédigés indépendamment les uns des autres.

Sur beaucoup de points, le document n'est qu'un rappel des programmes de 2008. Sur d'autres points, les recommandations comportent de nombreuses zones d'ombre. « *Aborder, évoquer, appréhender* » sont des termes qui reviennent souvent avec une distinction bien floue entre ce qui doit être étudié à l'école et ce qui est renvoyé au collège. Mais alors que doit faire concrètement l'enseignant dans sa classe ? Jusqu'où peut-il aller ?

Le SNUipp-FSU estime que ces recommandations ne constituent pas un apport opérationnel pour les enseignants. Ajustement devrait être synonyme de véritable aide professionnelle pour une

mise en œuvre raisonnée des programmes jugés lourds et mécaniques. Il ne s'agit pas de faire des programmes standardisés et prescriptifs mais à l'inverse cela ne peut pas être à chacun d'interpréter le tout sachant que dans le même temps, le ministre n'apporte pas de réponse notamment en matière de formation continue.

Pas d'obligation

Au final, le SNUipp-FSU doute du bien fondé d'un tel document d'autant qu'il deviendra vite obsolète. De fait, il a alerté le ministère pour que ces recommandations ne fassent pas l'objet à la rentrée d'une nouvelle lubie injonctive dans les circonscriptions en sachant que les contenus d'enseignement vont subir des modifications dans moins de deux ans. Le SNUipp-FSU a demandé que cette circulaire "d'ajustements" soit présentée comme une ressource à disposition des enseignants sans obligation de s'en saisir.

CHS-CT : BILANS ET PERSPECTIVES

Le CHS CT du 12 juin s'est tenu une nouvelle fois sans le directeur académique. Cette réunion, la dernière de l'année scolaire, a été celle des bilans et des perspectives pour l'année prochaine.

Le CHS CT a réalisé trois visites d'école ou d'établissement cette année et celle qui concerne le premier degré devrait déboucher sur la mise en place d'une action de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) à la maternelle Jules Ferry à Nevers. L'espoir est de pouvoir déboucher à long terme sur une généralisation de cette action par le biais d'une formation de formateurs.

Les bilans sociaux et médicaux ont montré une forte paupérisation de davantage de personnels et ont permis de confirmer qu'il n'est plus indispensable de se rendre à Dijon pour un suivi ou un entretien médical. **Pour un compte-rendu plus détaillé, rendez-vous sur le site de la FSU 58.**

Lors de ce comité, les représentants de l'UNSA ont mis en cause le travail préalable à celui-ci, se plaignant d'un « manque de transparence ». Cela a fait bondir le secrétaire du CHS CT (FSU) qui propose à chaque CHSCT un temps de préparation ouvert à tous les délégués du personnel. Et négligé par les représentants de l'UNSA.

Par ailleurs, les compte rendus de nos collègues laissent entendre qu'ils ont mené les débats et même fait des propositions et des remarques. Il n'en est rien, c'est de la malhonnêteté intellectuelle. L'avis voté a été déposé par la FSU. C'est bien un avis et pas un « vœu ». Ce ne sont pas non plus les délégués du personnel qui ont regretté « l'absence de chiffres » concernant la médecine de prévention, mais un délégué de la FSU. Dont acte.

Vos représentants FSU au CHS CT : A.M. Doridot, H. Bacot, A. Atmani, E. Loctin



BRÈVES

Rythmes : cinq communes demandent un assouplissement

Suite au « décret Hamon », permettant des assouplissements dans l'organisation de la semaine scolaire dans le cadre des « nouveaux rythmes », cinq communes (ou RPI) de la Nièvre ont demandé à organiser les TAP (temps d'activités périscolaires) sur une après-midi complète. Il s'agit des communes de Corvol l'Orgueilleux, Devay, Pouilly-sur-Loire et Villapourçon et du RPI Moux/Alligny en Morvan. Réponse lors du CDEN du 24 juin.

Carte scolaire : ça coince

Un certain nombre d'écoles nous ont fait remonter que les effectifs prévus à la rentrée prochaine devraient être supérieurs aux prévisions de la DSDEN. Ainsi, à Moulins-Engilbert, Varennes-Vauzelles Paul-Langevin (victime d'une fermeture, photo ci-dessous), ou Nevers la Rotonde maternelle, pour ne citer qu'eux, les inscriptions laissent présager des classes à très forts effectifs en septembre prochain. Un point soulevé par les représentants de la FSU au CDEN du 24 juin.



Conférence sociale : pique-nique jeudi 26 juin

La troisième conférence sociale qui se tiendra au début de l'été sera contrainte par le cadre du pacte de responsabilité et ses conséquences notamment celle d'une baisse massive des dépenses publiques et des prestations sociales.

Dans ce contexte, la CGT et la FSU de la Nièvre vous invitent à un pique-nique « revendicatif » jeudi 26 juin à midi, place de la Résistance à Nevers. La bien nommée...

TÉMOIGNAGE QUATRE QUESTIONS À...



Reine Chavel est « maîtresse supplémentaire » à Châtillon-en-Bazois. Elle a répondu à nos questions.

Comment les élèves perçoivent-ils ton rôle dans l'école ?

Assez positivement. Ils savent que je viens dans les classes, ils sont demandeurs. Je suis pour eux une maîtresse qui aide. Ils sont en attente d'avoir deux enseignants dans leur classe. Ils semblent apprécier cette façon de travailler.

Comment construis-tu les actions à mener dans l'école ?

Les actions à mener sont établies en fonction des besoins soulignés en conseil des maîtres en collaboration aussi avec le maître E de l'école. Les séquences en elles-mêmes sont réalisées en collaboration avec l'enseignant.

Qu'est-ce qui te différencie d'un enseignant titulaire d'une classe ?

La responsabilité d'une classe. C'est l'enseignant titulaire qui fixe les objectifs à travailler. Il est important que celui-ci accepte d'ouvrir sa classe et de modifier un peu ses pratiques habituelles. Je me déplace dans différents niveaux et peux proposer de nouvelles modalités de travail et d'évaluation.

As-tu le sentiment que ton travail est reconnu ?
L'institution, pour moi, a joué son rôle formateur. Nos projets ont été suivis par nos IEN, et nous avons eu une dizaine de jours de formation. Les collègues avaient déjà l'habitude de travailler avec un enseignant surnuméraire. Travailler à deux dans une classe est un plus... Le temps de conception reste encore difficile à gérer par le manque de disponibilité. Les missions du maître « PDMQDC » ont été présentées dans toutes les classes en début d'année et en conseil d'école. Je participe aussi à certains rendez-vous avec des parents. Je ne sais pas si ils reconnaissent mon travail, en tout cas ils connaissent, je pense, pour la plupart, le rôle que je joue dans l'école. Je tiens à souligner que ce lien peut se créer car je suis à temps plein dans une seule école.

Plus de maîtres que de classes ET SI ON PARLAIT DE NOTRE MÉTIER ?

Après les débats sur les rythmes scolaires qui ont vampirisé une grande partie de notre temps et de notre énergie, il est temps de se recentrer sur notre travail. Pour cela la question du « plus de maîtres que de classes » arrive à point nommé. Au terme d'une année scolaire de fonctionnement, à l'heure des bilans d'étape, des comités de suivi, le SNUIpp-FSU a voulu recueillir la parole du terrain (au niveau départemental au travers d'une enquête et au niveau national par l'organisation d'une journée de réflexion le 10 juin dernier à Paris) pour pouvoir ensuite se faire l'écho des collègues.

De Nantes à Nancy, d'Arras à Nevers, le constat est positif. Positif car il semble venir en aide aux élèves qui en ont le plus besoin (et c'est bien là l'objectif assigné initialement au dispositif) mais positif surtout car il permet de reprendre la main sur notre métier.

En effet un maître en plus dans une école s'est traduit sur le terrain par l'interrogation de nos pratiques. Et celle-ci a le plus souvent été collective. Et quoi de mieux que le travail en équipe pour trouver des solutions ? Pour mieux comprendre la nature des difficultés des élèves, pour construire des situations permettant de meilleurs apprentissages pour tous, pour trouver des organisations pédagogiques efficaces, pour voir les élèves autrement. Réfléchir à deux (l'enseignant supplémentaire et le titulaire de la classe), à plusieurs (tous les enseignants concernés, les enseignants d'un cycle, avec l'équipe de circonscription, avec le RASED) permet de se redonner confiance, on change d'éclairage, on débat. De la controverse naissent

des projets conformes à l'objectif initial !

Mais pour cela, et là aussi de Strasbourg à Sens, de Honfleur à Aurillac, les enseignants ont besoin de ressources didactiques, d'en- core mieux connaître les processus d'apprentissage, en un mot de formation. Formation personnelle mais aussi d'équipe. Pas seulement du « PDMPQC » ou du directeur. C'est par les stages écoles que la réflexion doit s'engager, et ainsi les enseignants pour-

ront mieux être les concepteurs de leur enseignement. Avec l'aide bien sûr de formateurs formés eux-mêmes.

Besoin de temps ? Ce n'est pas une demande nouvelle mais si on veut que les enseignants puissent aider les élèves, il faut qu'on les aide aussi. Et cette aide passe par la re-

10,5 POSTES DANS LA NIÈVRE

Dans notre département, le "plus de maîtres que de classes" n'a pas été « coûteux » en postes pour le DASEN. A part le rétablissement de trois demi-postes (à Nevers Banlay, Imphy André Dubois et Fourchambault Chevillettes) l'an dernier, et la création d'un demi-poste cette année à l'école maternelle de Garchizy, il s'est essentiellement résumé à la transformation de dispositifs existants, délaissant des secteurs entiers qui mériteraient également d'en bénéficier. Les 10,5 postes : Châtillon-en-Bazois primaire, Imphy André-Dubois, Nevers Jean-Macé primaire, Fourchambault les chevillettes élémentaire, Nevers Albert Camus maternelle, Nevers Guynemer primaire, Ciez, Oisy, Cosne P. et M. Curie primaire (50 %), Saint-Pierre-le-Moutier primaire (50 %), Dornes primaire (50 %), Nevers Rotonde maternelle (50 %), Garchizy Paul Eluard maternelle (50 %).

connaissance de leurs « tâches invisibles » comme cela vient d'être fait pour les professeurs des lycées et collèges ou les professeurs des écoles de l'éducation prioritaire. Le travail en équipe est chronophage mais c'est du temps bénéfique que l'on rattrape en partie sur son travail personnel et sur les résultats des élèves.

Pascale Bertin et Jimmy Derouault

